

Easygreen Eco-innovation des PME

Accordé à	TPE, PME
Type de financement	<p>Prêts sous toutes formes (subordonné, garanti, chirographaire, ...) et/ou capital, destinés à financer les projets éco-innovants (de R&D ou proches du marché) réalisés par des PME et ayant un impact direct sur les émissions de CO₂.</p> <p>Des projets innovants liés à la gestion intelligente des réseaux de distribution, d'énergie ou de chaleur, dans le cadre de l'intégration des énergies renouvelables, pourront également être soutenus par NOVALLIA, s'ils sont initiés par des PME.</p>
Montant	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum EUR 1.000.000 par projet. • Maximum EUR 3.000.000 d'encours par PME.
Franchise	Fonction du projet en présence.
Durée	Fonction du projet en présence.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt : taux d'intérêt : plancher = taux IRS (taux de référence interbancaire dans la zone euro) de la durée du prêt + une marge ; • Capital : pari passu avec le privé (conditions identiques avec le privé).
Sûretés	Fonction du type de prêt et du projet en présence.
Démarche	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise contacte NOVALLIA en direct et introduit une candidature (formulaire de candidature disponible sur le site) ; • Un comité d'investissement statue sur base de l'analyse réalisée par les services de NOVALLIA ; • Une fois la décision positive du comité rendue, le bouclage financier attesté et les autres conditions éventuelles rencontrées, le financement (prêt et/ou capital) peut être mis à disposition rapidement. <p>L'équipe de NOVALLIA est disponible pour rencontrer l'entreprise ou les porteurs de projet avant l'introduction de la candidature.</p>
Plus d'infos	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 www.novallia.be ☎ 04/220.51.90 ✉ info@novallia.be